

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mon Plan Rénov' Un coup de pouce de l'agglo pour rénover votre logement

Vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur d'un logement du parc privé et vous projetez de rénover votre logement pour améliorer sa performance énergétique ou réaliser des travaux pour l'adapter à la vieillesse ou au handicap : changement des fenêtres, travaux d'isolation par la toiture, mise en accessibilité du logement.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a mis en place un dispositif d'aides, **Mon Plan Rénov'**, dont vous pouvez bénéficier si vous remplissez certaines conditions : ancienneté du logement, occupation, nature et montant des travaux.

En cumulant les subventions de l'État et la participation de la Communauté, les aides peuvent atteindre de 60 à 80 % du montant des travaux, avec un plafond de 20 000 €.

Pour vous aider dans vos démarches, vous pourrez faire intervenir un opérateur qui examinera votre projet, vous conseillera sur les travaux à réaliser, estimera les gains énergétiques, étudiera la faisabilité financière de votre projet...

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine a décidé de relancer ce dispositif qui a prouvé son efficacité ; 340 logements ont été rénovés entre 2011 et 2015 et plus de 2,7 millions d'euros d'aides publiques ont été versés, dont 557 000 € par la Communauté.

En pratique

Pour savoir si votre projet peut bénéficier du dispositif **Mon Plan Rénov'**, contactez le Point Rénovation - Info Service du Mée/Seine, au 01 64 09 12 72.

Si votre projet est éligible, le Point Rénovation Info-service vous indiquera les opérateurs qui pourront vous assister afin de préparer votre demande de subvention auprès des partenaires financeurs. L'intervention de cet opérateur, à votre charge, vous sera remboursée (à hauteur de 557 €) dans le cadre des subventions de **Mon Plan Rénov'**.

L'opérateur que vous aurez choisi vous accompagnera dans vos démarches ; il vous conseillera sur les travaux à réaliser, étudiera la faisabilité financière de votre projet, estimera les gains énergétiques potentiels, recherchera les aides financières adaptées à votre situation et constituera les dossiers de demande et de paiement des subventions.

+ d'infos : Point Rénovation - Info Service, au 01 64 09 12 72